

# Travailleur social, un métier relationnel et de partenariat



## Éducateur spécialisé ES

Diplôme d'État (DE) de niveau 6

### Métier

L'éducateur spécialisé (ES) est un travailleur social dont les fonctions varient pour s'adapter au public accueilli. Il peut, en effet, accompagner des enfants, des adultes, des familles, qui souffrent d'un handicap (physique ou mental), de troubles du comportement, d'isolement ou qui connaissent des problèmes familiaux, des difficultés professionnelles, etc. Son rôle est de créer les conditions pour restaurer les capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion des individus ou des groupes avec lesquels il travaille. Pour cela, l'ES met en place plusieurs méthodes d'accompagnement basées sur un cadre éducatif sécurisé, créé en collaboration avec d'autres travailleurs sociaux : échanges, activités socio-éducatives, activités culturelles ou sportives, etc.

### Pour quoi faire ?

- Accueillir, écouter et favoriser l'expression des personnes et de leur demande.
- Analyser et évaluer la situation des personnes et leur évolution.
- Mobiliser la personne ou le groupe dans l'élaboration de son/leur projet.
- Mettre en œuvre, avec d'autres travailleurs sociaux, des actions en direction des groupes.
- Rédiger des rapports, des projets ou autres écrits professionnels.

### Auprès de qui et où ?

Dans la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, ou bien encore dans le secteur associatif.  
Dans le champ de la protection de l'enfance, de l'insertion et du handicap.

#### Auprès de personnes en difficulté psycho-sociale

Enfants et leurs parents : MECS<sup>1</sup>, foyers de l'enfance, ASE, AEMO, etc.

Adultes : CHRS, FJT, foyers et centres maternels, centres d'addictologie, établissements scolaires, etc.

Enfants et leurs parents : IME, IMPro, ITEP, SESSAD, etc.

Adultes : ESAT, SAVS, FAM, SAMSAH, foyers de vie, etc.

#### Auprès de personnes en situation de handicap

<sup>1</sup> Sigles sur <https://annuaire.action-sociale.org/etablisements.php>

Financement	Voie directe	Situation d'emploi	Financement personnel	Apprentissage
<b>Coût de la formation</b>	500 €/an	Pour les trois ans : 19 546 €	Pour les trois ans : 13 682 €	Se rapprocher du CFA
<b>Financements possibles</b>	Bourse du Conseil Régional Pôle emploi	Plan développement des compétences CPF / CFP Contrat de professionnalisation / Pro A	CPF	Se rapprocher du CFA

- Rajouter le coût de l'inscription à l'université pour la licence : 170€ pour tous les apprenants + Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 100€ (2023-24)
- Gratification de stage possible en 2e et 3e année

Codes : RNCP = 34827- CPF = 243441 -Certinfo = 23175 - N° d'enregistrement DATADOCK = 0012876

**3 ans**  
durée de  
la formation

**1 450 h**  
de formation  
théorique

**2 100 h**  
de stages pour  
les étudiants  
en voie directe

**87,5 %**  
Taux de réussite  
2023

Toute l'année, l'École Pratique de Service Sociale propose des événements, des temps d'information ou d'accompagnement en ligne pour mieux s'orienter vers les métiers du social.



**mooc.epss.fr**  
Un parcours d'information en ligne.



**www.epss.fr**  
Le site web de l'EPSS, des fiches formation, des événements, des rubriques pour aller plus loin.

**École pratique de service social**  
Établissement composante de CY Cergy Paris Université

Cergy • 13 bd de l'Hautil  
95092 Cergy-Pontoise cedex - France

Standard : +33 (0)1 30 75 62 96  
Admissions : +33 (0)1 30 75 62 90  
Financement : +33 (0)1 30 75 62 27  
CFA CY : +33 (0)1 30 75 62 12  
Général : epss@epss.fr  
Admissions : selections@epss.fr

www.epss.fr



Région  
**ile de France**

## Contenu

La formation ES de l'EPSS est un cursus unique à double diplomation : DEES et licence Sciences de l'éducation et de la formation en partenariat avec CY Cergy Paris Université.

### Objectifs de la formation

La formation a pour objectif l'acquisition des 4 domaines de compétences suivants :

- DC1 - La relation éducative spécialisée ;
- DC2 - Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés ;
- DC3 - Travail en équipe pluri-professionnelle et communication professionnelle ;
- DC4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

**Le programme de formation** est commun aux apprenants en voie directe, en apprentissage ou en situation d'emploi. Cependant l'organisation de l'alternance et les temps de stage diffèrent selon les statuts et parcours particuliers.

**L'obtention du diplôme d'État** est acquise par la validation distincte des 4 domaines de compétences et de la Licence.

**Les allègements** prévus (au maximum 1/3 de la formation) par la réglementation sont soumis pour décision à la commission d'admission de l'EPSS et pour approbation à la commission pédagogique.

## Admission

### Prérequis à l'entrée en formation

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat,
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV.
- bénéficier d'une Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP).

Avoir été déclaré admis, à l'issue de l'épreuve orale d'admission, organisée par l'EPSS, selon son règlement d'admission.

### Étape 1 - La sélection

- Inscription via Parcoursup pour les étudiants en voie directe ou les apprentis, et à l'EPSS directement dans les autres situations.
- Étude de dossier, comprenant notamment une lettre de motivation.
- Épreuve d'admission : l'entretien d'admission est constitué à minima d'un entretien conduit par un professionnel du travail social. Le jury évaluera les capacités relationnelles du candidat, ses capacités de communication orale et écrite, sa motivation, ses connaissances du métier et de la formation, sa curiosité et son ouverture sur la société et le monde, sa réflexivité, ainsi que la faisabilité de son projet professionnel et de formation.

### Étape 2 - L'inscription

- Pour tous les candidats : remplir les prérequis et réussir l'épreuve d'admission.
- Pour les candidats à l'entrée en apprentissage : inscription au CFA et signature d'un contrat d'apprentissage.
- Pour les candidats en situation d'emploi : attestation de l'employeur précisant les fonctions éducatives exercées et signature de la convention de formation par l'employeur.
- Pour les bénéficiaires des CPF, de la professionnalisation, de la Pro-A ou du CFP : engagement du financement validé.

### VAE

Diplôme accessible par la VAE.

